

### Intervention de Jean-Marc CLERY - FSU

L'avis du CESER portant sur un document très hétérogène, il est normal que l'impression d'ensemble qui s'en dégage soit mitigée.

S'agissant du volet Pacte d'accessibilité, la FSU se retrouve plutôt bien dans l'avis qui reprend des observations plusieurs fois faites par le CESER. La FSU relèvera seulement deux points de vigilance : le premier portant sur l'accroissement du trafic routier en Bretagne et le risque que la réalisation de la RN164 ne vienne obérer le développement d'alternatives au transport routier ; le second sur le risque de trop se concentrer sur le *ferroviaire long trajet* et de ne pas être à la hauteur des nombreux besoins de desserte ferroviaire fine à l'intérieur de la Bretagne. Plusieurs engagements sont confortés en matière de travaux de rénovation de lignes ou d'amélioration de dessertes, mais les demandes qui émergent dans les territoires doivent aussi pouvoir être prises en compte quand elles font apparaître des problématiques pertinentes de mobilité du quotidien et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

S'agissant du reste du document portant sur les « *nouvelles modalités de l'action publique* », celui-ci s'avère franchement plus difficile à apprécier, dans sa nature comme dans son contenu - l'avis général du CESER en souligne à juste raison le flou. Les avis thématiques des commissions sont parfois nettement plus développés que le texte d'origine lui-même afin de tenter d'en expliciter la portée ; mais on prend alors le risque d'extrapolations parfois discutables.

Le CESER fait bien de souligner qu'une fois de plus les engagements pris dans le cadre de ce « *pacte d'action publique* » passent largement par-dessus la tête des citoyen.nes. Ajoutons que la nouvelle orientation de l'action publique fait également bien peu de cas de l'avis des agent.es concerné.es.

En juillet dernier deux circulaires du premier Ministre Edouard Philippe donnaient mission au Préfet.es de régions de mettre en œuvre une n<sup>ième</sup> réorganisation des services de l'État en région, avec pour objectif la suppression de 120 000 emplois publics. Les personnels des services déconcentrés en charge de *Sports-Jeunesse-Éducation populaire-Vie associative* sont particulièrement visé.es, avec des suppressions massives de postes à la clef pour les missions *Jeunesse et Sports* désignées comme étant « à alléger » avec 1 600 emplois à supprimer sur 3 ans. Pour le moment aucune information n'est donnée par les préfet.es. L'annonce de la création d'une *Agence nationale du sports* dont on ne sait aujourd'hui à peu près rien a ajouté à la confusion sans répondre à l'anxiété des personnels.

Les missions *Sports-Jeunesse-Éducation populaire-Vie associative* participent au quotidien à l'égalité des territoires et des publics en rendant des arbitrages dans les projets partenariaux au nom du principe de neutralité et d'équité. Elles sont aujourd'hui sérieusement mises en causes.

Comprenons bien que c'est dans ce cadre général d'une réduction drastique du périmètre de l'État qu'une « *nouvelle relation* » est proposée aux régions aujourd'hui.

Le CESER avait l'occasion de se pencher un peu sur la situation à l'occasion du volet 3 consacré à la délégation de compétences dans la gestion du *Fonds de développement de la vie associative* (FDVA) mais il n'en est rien.

En revanche la mention en à peine une ligne de la nouvelle *compétence en matière d'orientation et d'information sur les métiers* fournit l'occasion au CESER d'un avis somme toute assez étonnant à propos du transfert des missions de la DRONISEP à la Région - dont il n'est absolument pas fait mention dans le texte. Le CESER y exprime son attente d'un *service d'information et d'orientation universel* (sic).

La FSU pour sa part continue de contester le démantèlement de l'ONISEP et le transfert des Dronisep aux régions. Quoi qu'il en soit, en l'état actuel un « *service régional d'information et d'orientation universel, qui s'adresse à tous* » n'est pas d'actualité car il outrepasserait très largement les compétences de la Région définies par la *loi du 5 septembre 2018*. Certains peuvent le souhaiter, mais il ne faut pas toujours prendre ses désirs pour des réalités.

On l'aura compris, la FSU est bien plus réservée que le CESER quant aux bénéfices à attendre des différentes expérimentations envisagées car certaines sont liées à la réduction du périmètre de la Fonction publique, la perte de sens pour les métiers des agents et l'affaiblissement des missions – dernière étape avant leur externalisation.

Quant au vœu du CESER d'un « *approfondissement de la décentralisation et d'un renforcement de la régionalisation* », la FSU ne peut pas non plus le partager sans réserve alors que le bilan des actes successifs de décentralisation n'a jamais été fait. L'appel marqué de certains acteurs patronaux – MEDEF en tête - à aller aujourd'hui vers un « *achèvement de la décentralisation* » afin « *d'introduire de la flexibilité et de la concurrence entre les régions* » tend évidemment à renforcer encore davantage nos réserves.

Qu'on n'aille pas croire pour autant que la FSU voue un culte unique à l'État. Attachée à l'unité des trois versants de la fonction publique, la FSU défend une fonction publique territoriale de plein droit contre tous ceux qui voudraient aujourd'hui profiter de la réforme annoncée pour ramener la territoriale à une *fonction publique de basse intensité*.

Un mot pour finir sur le terme « girondin » que le Président Macron affectionne. En fait, le débat entre Jacobins et Girondins durant la Révolution ne portait pas sur la forme de l'État – centralisatrice ou décentralisée – mais sur ce que la Révolution devait être. Partisans d'une République modérée dirigées par les élites, les Girondins redoutaient la démocratie populaire et radicale des *sans-culottes* que les Jacobins au contraire soutenaient. Quant à la décentralisation, c'est Robespierre et les jacobins de 93 qui en ont jeté les bases en donnant le pouvoir aux assemblées populaires locales. La Convention thermidorienne qui a abattu Robespierre et surtout le Directoire qui a suivi ont au contraire pratiqué une intense *centralisation*, dès avant Bonaparte, dans le but d'en finir avec le pouvoir populaire et d'asseoir un régime bourgeois solidement appuyé sur les élites.

Il est significatif qu'un Président pas très « peuple », féru d'histoire, et qu'on compare volontiers à Napoléon, réhabilite la Gironde. Mais il n'est pas sûr que dans son esprit cela ait grand-chose à voir avec une volonté de décentralisation.